



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNÉE 2026 - 2027

🎉 Les réinscriptions sont ouvertes !

Les places des anciens adhérents sont réservées jusqu'au 15 août.

Au-delà de cette date, elles seront considérées comme vacantes et attribuées à d'autres demandes.

Où déposer le dossier ?

Merci de déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres Pointes & Jazz, **située à proximité de l'Espace Galatée** à Guichen.

⚠ Important : Ne déposez rien dans la boîte aux lettres de l'Espace Joséphine Baker, les locaux étant fermés tout l'été.

Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée.

Le dossier complet doit contenir :

- La fiche d'inscription dûment remplie en **LETTRES CAPITALES**.
- Le règlement de la cotisation annuelle (cf. grille tarifaire)
 - + Adhésion à l'association : 15 €
 - + Licence FFD : 24 €
- Certificat médical obligatoire pour les groupes concours uniquement. Il n'est pas demandé sinon.

Attention : l'inscription ne sera définitive qu'après :

- Réception de l'intégralité du dossier
- Paiement de la cotisation
- Validation par mail envoyée par l'association

⚠ Merci de respecter les niveaux indiqués.

Ne vous inscrivez pas dans un groupe inadapté à votre niveau.

Les professeurs se réservent le droit de réaffecter les élèves si nécessaire.

En cas de doute, contactez-nous par mail avant de remplir votre dossier :

✉ Pour les inscriptions ou questions générales : pointesetjazz.guichen@gmail.com

✉ Pour les questions concernant les cotisations : pointesetjazz35tresorerie@gmail.com

Forum des associations : samedi 5 septembre à l'Espace Galatée

Reprise des cours : lundi 7 septembre 2026 au Complexe Joséphine Baker



MON PARCOURS DE DANSE À POINTES & JAZZ



Je rentre à **4 ans** dans l'association, voici mon parcours :

Si j'entre plus tard, j'intègre un cours en fonction de mon **âge** et de mon **niveau de pratique**, en fonction des **places disponibles**.



4 ans
5 ans

Eveil 1
ou **Eveil 2**

Cours de 45mn

6 ans
7 ans

Initiation 1
ou **Initiation 2**

Cours de 1h

A **8 ans**, je choisis une ou plusieurs disciplines.
Les cours vont de **1h à 1h30** en fonction des niveaux.

Classique

Jazz

Contemporain

Hip Hop

Claquettes

Street
dance

Pour la pratique des pointes et des figures de hip-hop, **l'avis du professeur est primordial** afin de débiter dans de bonnes conditions.

PLANNING COURS 2026 - 2027

DISCIPLINES	JOURS	COURS & NIVEAUX	HORAIRES	ANNÉES NAISSANCES	DURÉES COURS
ÉVEIL & INITIATION - SOPHIE BRISARD	Mercredi	KADER ATTOU - Éveil 1	09h00 - 9h45	2022	0h45
		ANNE TERESA DE KEERSMAEKER - Éveil 2	09h45 - 10h30	2021	0h45
		PINA BAUSCH - Initiation 1	10h30 - 11h30	2020	1h
		MATS EK - Initiation 2	11h30 - 12h30	2019	1h
	Samedi	PBT (Travail de renforcement avec ballons)	09h00 - 09h45	10 ans et +	0h45
		SERGE LIFAR - Éveil 1 & 2	09h45 - 10h30	2022	0h45
		RUDOLPH NOUREEV - Initiation 1	10h30 - 11h30	2020 - 2021	1h
		CRYSTAL PITE - Initiation 2	11h30 - 12h30	2019	1h
CONTEMPORAIN - SOPHIE BRISARD	Mercredi	OHAD NAHARIN	13h15 - 14h45	2012 - 2015	1h30
		BORIS CHARMARTZ	14h45 - 15h45	2018	1h
	Samedi	JIRÍ KYLIÁN & PACO DECINA - Avancé	13h30 - 15h00	Ados - Adultes	1h30
CLASSIQUE - SOPHIE BRISARD	Samedi	MARIE-AGNÈS GILLOT - Débutant / Inter	15h00 - 16h30	Ados - Adultes	1h30
CLASSIQUE - JESSICA DILHUIT	Lundi	DOROTHÉE GILBERT	17h15 - 18h30	2017	1h15
		ALICE RENAUVAND	18h30 - 20h00	2013 - 2014	1h30
		LÉONORE BAULAC	20h00 - 21h30	2009	1h30
	Mardi	ROXANE STOJANOV	17h30 - 18h30	2018	1h
		BARRE AU SOL	18h30 - 19h30	10 ans et +	1h
	Mercredi	ATELIER / PRÉPA CONCOURS [Début après la Toussaint]	14h15 - 15h45	-	1h30
		MARION BARBEAU	15h45 - 17h15	2013 - 2014	1h30
		PAUL MARQUE	17h30 - 19h00	2010	1h30
		MISTY COPELAND - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1h30
	Jeudi	GUILLAUME DIOP	17h15 - 18h45	2015 - 2016	1h30
		AMANDINE ALBISSON	18h45 - 20h15	2011 - 2012	1h30
		MAURICE BÉJART - Avancé	20h15 - 21h45	Adultes	1h30
JAZZ - INGRID VINATIER	Lundi	ETTA JAMES	17h45 - 19h00	2014 - 2017	1h15
		MARTHA GRAHAM - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1h30
		LOUIS ARMSTRONG - Intermédiaire	20h30 - 22h00	Adultes	1h30
	Mardi	ALVIN AILEY	17h30 - 19h00	2012 - 2014	1h30
		ISADORA DUNCAN - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Adultes	1h30
		LESTER HORTON - Avancé	20h30 - 22h00	Adultes	1h30
	Jeudi	BILLIE HOLIDAY	18h30 - 20h00	2010 - 2011	1h30
		RAY CHARLES - Débutant [Réservé nouveaux adhérents]	20h00 - 21h30	Ados - Adultes	1h30
	Vendredi	ARETHA FRANKLIN	18h30 - 20h00	2008 - 2009	1h30
		AMY WINEHOUSE - Avancé	20h00 - 21h30	2005 - 2007	1h30
STREET DANCE - LAËTITIA ARNAUD	Mercredi	NO WAY	16h00 - 17h30	2010 - 2013	1h30
		NO LIMIT	17h30 - 19h00	2014 - 2016	1h30
	Samedi	NO COMMENT	11h00 - 12h30	16 ans et+ / Adultes	1h30
CLAQUETTES - LAËTITIA ARNAUD	Mercredi	BILL ROBINSON - Intermédiaire	19h00 - 20h30	Ados - Adultes	1h30
	Samedi	GREGORY HINES - Débutant	10h00 - 11h00	12 ans et +	1h
HIP-HOP - IVAN STANIMIROVIC	Mercredi	LES RATZ - Débutant 1	10h30 - 11h30	2018	1h
		FROM DOWNTOWN - Débutant 2	11h30 - 12h30	2017	1h
		FANTASTIC ARMADA - Débutant 2	13h30 - 14h30	2015 - 2016	1h
		POCKEMON CREW - Intermédiaire	14h30 - 16h00	2014	1h30
		VAGABOND - Avancé	16h00 - 17h30	2011 - 2013	1h30
		ULTIME CREW - Supérieur 1	17h30 - 18h30	2008 - 2010	1h



GRILLE TARIFAIRE

ANNÉE 2026 - 2027

Choisissez vos cours et reportez-vous au tableau ci-dessous pour calculer le montant en fonction de la durée et du nombre d'activités :

Durée du cours	1h30	1h15	1h	0h45
Activité 1	230€	220€	210€	200€
Activité 2	140€	135€	130€	120€
Activité 3	90€	85€	80€	75€

Tarif famille : -10% sur le montant total des cotisations
(hors licence et adhésion)

EXEMPLE :

Adhérent 1 : 2 activités de 1h30 et 1h
= 230€ + 130€

Adhérent 2 : 1 activité de 1h
= 210€

Si les adhérents sont de la même famille, appliquez les 10% de remise :
(230€ + 130€ + 210€) -10%

À ce montant, s'ajoute :

- La licence FFD : 24€ par adhérent
- L'adhésion à l'association : 15€ par famille

Pour toute question concernant les cotisations : pointesetjazz35tresorerie@gmail.com



RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ASSOCIATION POINTES & JAZZ

L'association Pointes & Jazz, créée en 1977 à Guichen, est spécialisée dans l'enseignement de la danse : jazz, classique, claquettes, contemporain, hip-hop, street dance, PBT et barre au sol. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés ou professionnels dans leur discipline. L'administration de l'école est assurée par un conseil d'administration bénévole.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par dépôt de dossier dans la boîte aux lettres Pointes & Jazz située près de l'Espace Galatée, ou lors du forum des associations début septembre.

Le dossier est à télécharger sur le site www.pointes-et-jazz.fr et doit contenir :

- la fiche d'inscription complétée
- le règlement de la cotisation + adhésion (15 €) + licence FFD (24 €)

Le certificat médical n'est plus obligatoire, sauf pour les groupes concours.

L'inscription ne sera définitive qu'après :

- réception du dossier complet,
- paiement des cotisations,
- et confirmation par mail de la part de l'association.

Toute demande d'arrêt après les 2 premiers cours d'essai ne pourra faire l'objet d'un remboursement sauf pour raison médicale grave (certificat médical obligatoire), nécessitant un arrêt prolongé de plus de 3 mois avant Noël.

Le remboursement sera alors calculé au prorata. Le trimestre entamé, l'adhésion et la licence restent dus.

COURS & ORGANISATION

Les cours suivent le calendrier scolaire. Il n'y a pas cours pendant les vacances et les jours fériés, sauf indication contraire.

Les parents doivent accompagner les jeunes enfants et s'assurer de la présence du professeur. L'association décline toute responsabilité en dehors des heures de cours ou en l'absence du professeur.

L'accès aux salles de danse et vestiaires est strictement réservé aux élèves. Merci aux accompagnants de respecter l'intimité des danseurs, sauf cas particuliers pour les très jeunes enfants.

La ponctualité est essentielle : les horaires de début et de fin de séance doivent être respectés.

Toute absence prolongée (plus de 4 cours sans justification) pourra entraîner l'exclusion de l'élève des représentations de fin d'année.

Il est interdit de dégrader le matériel ou les locaux et de troubler les cours.

GALA DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, un gala est organisé au mois de juin.

L'association prend en charge les costumes à hauteur de 15€ par élève.

Si le coût dépasse ce montant, le supplément est à la charge des familles si l'élève garde le costume

Si le costume reste propriété de l'association, il sera prêté sous caution et devra être restitué en bon état. Tout dégât pourra être facturé.

Des répétitions spécifiques ont lieu avant le gala, souvent à des horaires différents. Leur présence est obligatoire pour pouvoir monter sur scène.

L'entrée au gala est payante (hors élèves). Les recettes permettent de financer la location de salle, matériel scénique et lumières, les costumes et accessoires.

En cas d'absence prévue au gala, merci d'en informer l'association au plus tard en janvier.

Pour toute question :

 pointesetjazz.guichen@gmail.com

 www.pointes-et-jazz.fr



FICHE D'INSCRIPTION _ 2026/2027

☐ Réinscription

☐ Nouvelle inscription

COORDONNEES DE LA FAMILLE/ DU DANSEUR

COMPLETER EN LETTRES CAPITALES SVP – TOUS les champs sont à remplir pour TOUS les élèves

	Parent 1 (ou danseur si concerné)	Parent 2
Nom et prénom		
Adresse		
Tél		
Email		
Profession		

Souhaitez-vous être bénévole au sein de l'Association Pointes et Jazz ?

Membre du bureau ☐ Ponctuellement lors des manifestations ☐ Régisseur Gala ☐ Non ☐

☐ **Le CERTIFICAT MEDICAL ou questionnaire FFD n'est pas obligatoire -**

Il sera demandé uniquement aux élèves engagés dans un « CONCOURS » pour leur licence compétition

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Dans le cadre de la loi sur la captation d'image, nous vous demandons l'autorisation de filmer et de prendre en photo votre enfant ou vous-même.

Je soussigné(e) _____

Père, mère ou tuteur de ou des élèves : _____

☐ Autorise

☐ N'autorise pas (implique la non participation au gala qui est filmé)

l'association à diffuser l'image de mon ou mes enfants sur les supports réalisés par leur soin.

Guichen, le _____
Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage :

- à ne réclamer aucun remboursement de cotisation (sauf raison médicale dûment justifiée par un certificat médical)
- à fournir le certificat médical ou questionnaire FFD au plus tard au premier cours
- à prévenir le professeur en cas d'absence prolongée
- à participer au gala de fin d'année.

Fait à Guichen, le _____
Signature

INSCRIPTIONS ELEVES

NB : Merci de respecter les niveaux et de ne pas vous positionner sur un cours qui n'est pas adapté

Nom Prénom	Date de naissance <u>obligatoire</u>	Activités <i>Préciser le nom du/des cours choisi (s)</i>						
		Eveil Initiation	Classique Barre sol	Jazz	Hip hop	Claquettes	Street Dance	Contemporain PBT

(NB) Les cours sont organisés en « niveau » pédagogique, en cas de doute s'adresser aux professeurs ou nous contacter.

COTISATION

Adhésion annuelle par famille : 15 €
 Montant de la cotisation : _____
 Licence : *nb d'élève(s)* X 24 € _____

Montant total dû à Pointes & Jazz :

Mode de paiement :

1 chèque (ou virement en une fois) ☐

3 chèques

(novembre-février-mai)

☐ montant ch 1 : _____ ch 2 : _____ ch 3 : _____

Chèques vacances : papier ☐ numérique ☐
(Hors adhésion et licence)

Espèces ☐

Autres (à préciser) ☐ _____

Besoin de nous contacter ?

Question générique : pointesetjazz.guichen@gmail.com

Question trésorerie et cotisations : pointesetjazz35tresorerie@gmail.com